



Le Saint-Siège

PÈLERINAGE APOSTOLIQUE AU NIGERIA, AU BÉNIN, AU GABON ET EN GUINÉE ÉQUATORIALE

DISCOURS DE JEAN-PAUL II AU PRÉSIDENT DU BÉNIN*

Cotonou

Mercredi, 17 février 1982

Monsieur le Président,

1. Vous me voyez particulièrement heureux d'avoir pu rendre visite à mes frères et sœurs de la République Populaire du Bénin, même au cours d'une brève escale, et cela en compagnie de quelques-uns de mes proches collaborateurs, Monsieur le Cardinal Secrétaire d'Etat et Monsieur le Cardinal Bernardin Gantin, l'enfant de ce pays dont le Bénin peut être fier.

C'est pourquoi je remercie Votre Excellence d'en avoir permis la réalisation et le bon déroulement.

Et à travers votre personne, qui porte avec son Gouvernement la haute responsabilité des affaires temporelles de ce pays, je salue et je remercie également de son accueil tout le peuple béninois, sans distinction d'ethnie et de religion. Ce pays aspire à développer – avec une entraide qu'il désire toujours fraternelle et respectueuse de son génie propre – toutes ses ressources matérielles et humaines, de manière à mener une vie toujours plus digne et à prendre librement sa place dans le concert des nations. Je comprends et je rejoins volontiers cette aspiration, car elle correspond à la volonté de Dieu. Ce sera l'œuvre de la nation tout entière et c'est à tous ses membres que j'exprime ma sympathie, mes vœux et mes encouragements à travailler pour leur patrie.

2. Les catholiques y ont leur part, et ils sont capables, vous le savez, Monsieur le Président, d'apporter à cet essor économique, social et culturel de la nation une contribution importante, de par leur nombre et de par la qualité de leur vision des choses, à la fois profonde et ouverte à tous les aspects de la vie. Au cours de cent vingt ans d'évangélisation, leurs qualités ancestrales, qui sont grandes, n'ont pas été reniées ni inhibées par l'Eglise, mais plutôt renforcées, purifiées au besoin, affinées et élargies par la foi chrétienne. Celle-ci a pu délivrer les enfants de ce pays d'une certaine crainte en établissant leur âme dans la paix à l'égard du Créateur; elle les appelle sans cesse à la loyauté, au respect de

l'amour et de la vie, au travail solidaire, au partage, au service désintéressé, au pardon, au courage dans les épreuves, à l'espérance. Et les chrétiens ont spontanément attaché une grande importance aux œuvres éducatives et aux œuvres hospitalières, comme formes éminentes de service. Les fruits de cette action sont authentiquement africains et chrétiens. Certes ils sont encore limités en étendue, et imparfaits; d'ailleurs l'Eglise sait bien qu'il s'agit d'une œuvre exigeante, sans cesse à reprendre, car il y va surtout de la formation patiente et honnête des esprits et des cœurs, pour leur permettre de faire face à tous leurs devoirs, en hommes et femmes responsables. Or il est plus facile de s'en laisser détourner pour des motifs d'idéologie ou simplement de négligence. Mais on juge l'arbre à ses fruits.

3. C'est pourquoi les catholiques, avec leurs pasteurs, très conscients de cet enjeu, dans leur attachement à leur patrie, ne demandent pas de privilèges, mais veulent pouvoir participer pleinement et librement à toute la vie de la nation et aux responsabilités qu'elle suppose, comme l'ensemble de leurs concitoyens. Ils sont sûrs que là seulement se trouvera le véritable progrès pour tous. Et ils veulent en même temps pouvoir développer tout ce que requiert la foi qui est la leur, au niveau de la prière, de l'éducation de la foi, de la pratique religieuse, de la vie familiale, du témoignage de groupe, des réunions nécessaires. Ils ne peuvent accepter un enseignement qui serait en opposition avec leur conscience. Ils savent que l'homme ne vit pas seulement de pain, et leurs relations personnelles et communautaires avec Dieu sont pour eux capitales. Ils n'en éprouvent d'ailleurs que plus d'ardeur; dans un climat de confiance, à travailler pour procurer à tous le pain quotidien. Ils comptent sur Votre Excellence pour continuer à leur donner toutes ces garanties.

C'est en effet le rôle du Siège romain de l'Eglise, universelle d'aider les catholiques à cette prise de conscience. Et c'est toujours l'honneur des Gouvernants de bien comprendre ces exigences profondes de leur peuple et des croyants au sein de leur peuple.

4. Vous avez eu la bonté, Monsieur le Président, de rappeler les efforts du Saint-Siège pour promouvoir dans le monde entier la paix et la justice – deux mots qui définissent le travail de la Commission présidée par le Cardinal Bernardin Gantin –, pour favoriser l'entente et la coopération, sur un plan d'égalité et dans le respect mutuel. Qui, c'est cela que nous voulons, au bénéfice de tous les peuples auxquels nous réservons un même amour, une même considération.

C'est dans ces sentiments que je souhaite sincèrement la paix à l'ensemble de la nation béninoise.

Je lui souhaite de même la prospérité, le bonheur, le progrès social et spirituel. Je lui souhaite les meilleures conditions de liberté et dignité dans ses relations avec autres puissances, comme dans les rapports intérieurs entre tous les citoyens. Et ces vœux fervents, que me dicte la seule charité puisée dans l'Evangile, je les confie à Dieu qui veut le bien de tous et demeure le juge des consciences et le Maître de l'histoire. Qu'il bénisse le Bénin!

Je vous remercie encore, Monsieur le Président, de votre aimable hospitalité.

*AAS 74 (1982), p. 624-626.

L'Osservatore Romano 19.2.1982 p.1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.9 pp.6.7.

© Copyright 1982 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana